

# Les négociations climatiques internationales à l'aune de la conférence de Durban

## Déclaration du groupe de la CGT-FO

Depuis qu'il existe, le syndicalisme inscrit son action pour l'accroissement du mieux-être des travailleurs. La CGT-FO l'a encore réaffirmé dans sa résolution générale lors de son dernier congrès, liant cet objectif de progrès social à celui de la préservation et de l'amélioration de l'environnement tant au niveau local qu'à celui de la planète. Pour le groupe FO, des actions doivent être menées immédiatement et impérativement, tant la situation est préoccupante. Dans le monde, des centaines de millions de travailleurs et leurs familles vivent dans la précarité et la grande pauvreté, souffrent de la faim dans de trop nombreux endroits, sont exclus de l'accès aux soins, de l'eau potable et des normes minimales en matière d'hygiène et de sécurité. Des mesures doivent être prises de manière immédiate et impérative en raison de l'urgence requise face au changement climatique et de l'adaptation nécessaire aux effets, d'ores et déjà inévitables, de ce changement.

Pour ces raisons, le groupe FO adhère aux conclusions et préconisations de l'avis relatif aux négociations climatiques internationales et tient à saluer le travail remarquable effectué par la section, sous la conduite de sa très jeune rapporteure sur un sujet aussi complexe.

La grave crise que subissent aujourd'hui les populations ne fait que renforcer la nécessité de l'objectif de justice sociale, qui doit être la priorité. L'avis l'intègre très justement comme condition d'efficacité des politiques climatiques.

Pour FO, la préservation et l'amélioration de l'environnement pour toutes et tous, incluant les enjeux du climat, méritent des politiques ambitieuses sur les plans de la recherche, des développements techniques et du développement industriel. Il y a sans doute là une source de croissance des économies créatrices d'emplois productifs. Là encore, cela demande que l'investissement pour le bien-être des populations - qualifié de dépense par les tenants de la rente - l'emporte radicalement sur l'intérêt des marchés financiers. Cela doit s'accompagner sans aucun doute d'un rééquilibrage des échanges économiques respectueux des normes sociales et environnementales. Sans cela, les inégalités à l'origine de la crise risquent de se creuser aussi entre ceux qui ont les moyens de bénéficier de sources d'énergie et de normes environnementales élevées et ceux que la contrainte budgétaire enferme dans l'austérité et la précarité.

Au-delà du respect des rôles et des missions de chaque partie prenante, l'avis préconise de financer efficacement et équitablement le défi climatique. Sans cela, FO craint que, comme c'est le cas en France, la préservation de l'environnement, concrétisée par des mesures réglementaires et législatives, ne soit compromise faute de moyens,

d'effectifs et de financements publics. FO insiste également sur la nécessité d'évaluer les actions engagées de façon « indépendante » afin de lutter contre les profits tirés du dumping social et environnemental.

L'avis donne justement un appui au renforcement du processus de négociation au sein de l'ONU, impulsé par des instances comme le G20, et s'appuyant sur la création d'une Organisation mondiale de l'environnement offrant un cadre juridique garantissant la cohérence, l'efficacité et la coordination des actions en faveur de la promotion des normes environnementales.

Le groupe de la CGT-FO a voté l'avis.